

Comment les bureaux d'audit collaborent avec la société civile :

—
points saillants de notre sondage international



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Aperçu

Lorsque les organisations de la société civile (OSC) et les bureaux d'audit législatif travaillent ensemble, ils peuvent intensifier leur action en vue de leurs objectifs respectifs et mieux responsabiliser les pouvoirs publics. La mobilisation des OSC présente des avantages intéressants pour les bureaux d'audit. En tirant parti de l'expertise spécialisée des OSC, de leurs liens étroits avec les collectivités locales et de leurs capacités de mise en réseau, les bureaux d'audit peuvent considérablement accroître l'impact de leur propre travail.

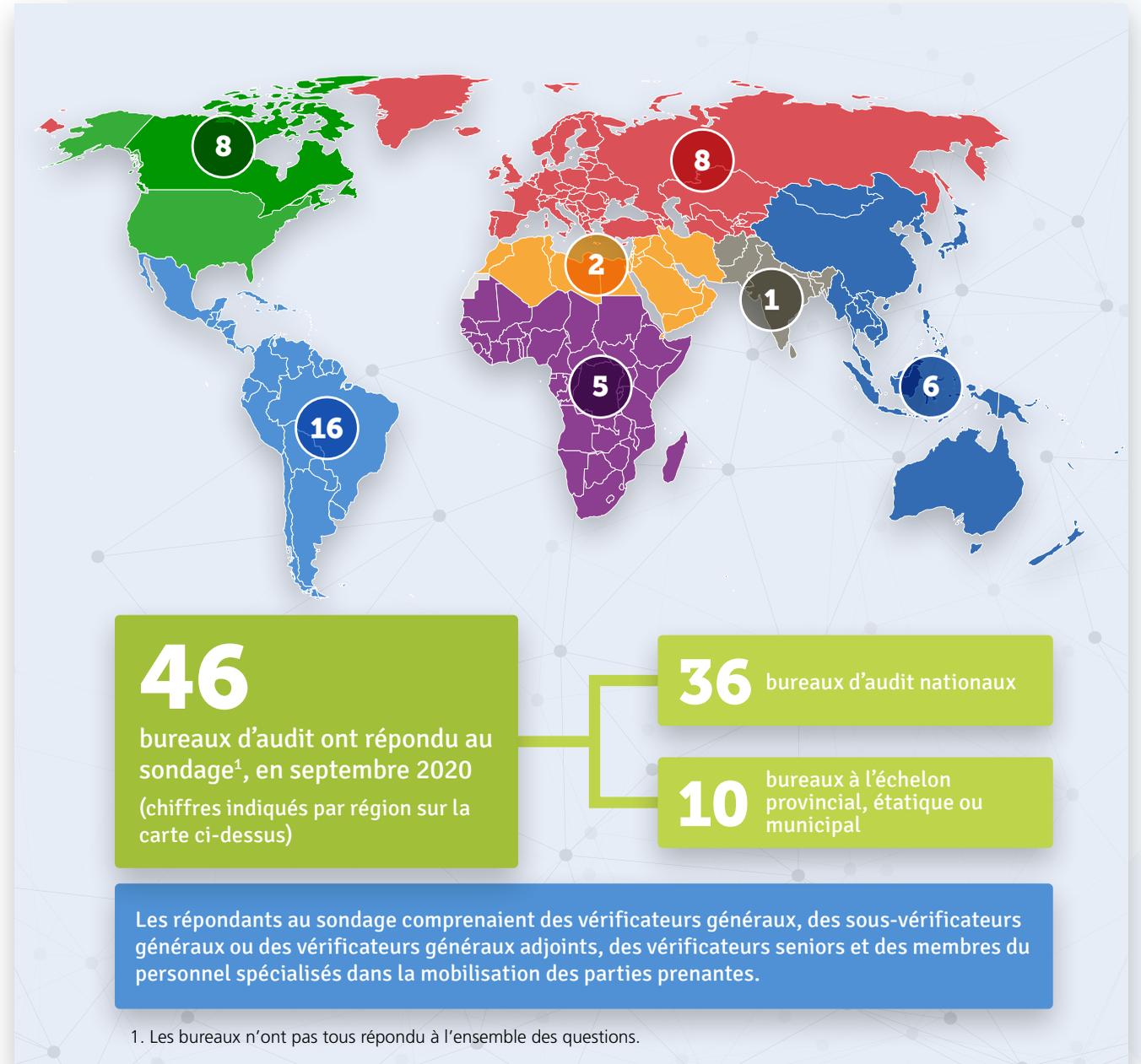
La présente publication émane de notre [série Collaborer pour le changement](#), qui vise à présenter aux OSC des renseignements, des stratégies et des outils pour interagir efficacement avec les bureaux d'audit. Pour inclure dans la série les perspectives des bureaux d'audit et des exemples de collaborations fructueuses, la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR) a sondé les bureaux d'audit aux quatre coins du Canada et de la planète. Dans cette publication, nous sommes heureux d'exposer les principaux résultats de ce sondage et de mettre en évidence un grand nombre des bonnes pratiques et approches innovantes utilisées par les bureaux d'audit.

Pourquoi collaborer avec les OSC?



Dans le sondage, les personnes interrogées ont expliqué pourquoi il était utile à leur bureau de dialoguer et de collaborer avec les OSC. Ces échanges permettent notamment de :

- ▶ cerner des sujets d'audit importants dans des secteurs à risques élevés
- ▶ mieux comprendre l'efficacité et l'impact des programmes gouvernementaux
- ▶ tirer parti de l'expérience des OSC sur le terrain à l'échelle locale et internationale
- ▶ constituer un public fidèle et impatient de lire les prochains rapports d'audit
- ▶ renforcer la participation communautaire et sensibiliser les groupes communautaires au rôle du bureau d'audit
- ▶ rehausser la crédibilité du bureau d'audit
- ▶ faire en sorte que les OSC défendent et surveillent la mise en œuvre des recommandations d'audit



Comment les bureaux d'audit collaborent avec les OSC

Niveaux de collaboration

Pour connaître leurs techniques de mobilisation des OSC, la FCAR a demandé aux répondants d'autoévaluer les pratiques de leur bureau à l'aune du modèle à trois niveaux ci-dessous² et de décrire la nature ou l'ampleur de leurs activités de collaboration avec les OSC.

AUTOÉVALUATION DU NIVEAU DE COLLABORATION



NIVEAU I Relation à sens unique

Les bureaux d'audit fournissent de l'information ou permettent aux citoyens et aux OSC d'y accéder.

44 %
des répondants

20
bureaux



NIVEAU II Relation à double sens

Les bureaux d'audit engagent des consultations avec les citoyens et les OSC pour solliciter leurs commentaires sur des questions susceptibles de les concerner. Les citoyens et les OSC peuvent également déposer des plaintes spontanées.

50 %
des répondants

23
bureaux



NIVEAU III Partenariat

Les bureaux d'audit impliquent activement les citoyens et les organisations dans la prise de décisions et peuvent également les faire participer aux audits.

2 %
des répondants

1
bureaux

EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE COLLABORATION DES BUREAUX AVEC LES OSC



MALTE – Le bureau d'audit alimente son site Web avec des rapports d'audit, des communiqués de presse et d'autres communications à l'intention des OSC, des citoyens et de toutes les autres parties prenantes, et publie des nouvelles sur sa page Facebook.



POHNPEI (MICRONÉSIE) – Le bureau d'audit propose régulièrement des programmes de sensibilisation communautaire, en coopération avec les OSC, notamment dans les écoles et les médias, et travaille en collaboration avec les OSC pour produire des documents d'information sur la fraude, la corruption et la bonne gouvernance dans le secteur public.



ARGENTINE – Le bureau d'audit invite les OSC à participer à des ateliers afin de les consulter sur des sujets précis, et ce, au stade de la planification, pendant l'audit et à son achèvement. De plus, leur unité de participation citoyenne envoie chaque année un formulaire aux OSC afin qu'elles puissent présenter des sujets qui pourraient être intégrés aux travaux de planification du bureau.



MANITOBA (CANADA) – Le bureau d'audit consulte les organisations concernées au moment de délimiter l'étendue des projets d'audit, gère un important programme de liaison qui permet aux particuliers et aux organismes de soumettre leurs points de vue sur les projets d'audit en cours, et encourage les particuliers et les organismes à proposer des sujets à auditer par l'intermédiaire du service dédié à la gestion des préoccupations des citoyens.



GHANA – Le bureau d'audit encourage les OSC à diffuser les constatations d'audit, à organiser des événements avec les conseils locaux, à appeler les citoyens à demander des comptes, ainsi qu'à veiller à l'application des recommandations d'audit à l'échelon local. Les OSC contribuent également à des audits visant des projets d'infrastructure financés par des donateurs en surveillant les travaux de construction.

2. Ce modèle a été mis au point par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour catégoriser le niveau d'interaction des bureaux d'audit avec les citoyens. Il peut également s'appliquer aux interactions des bureaux d'audit avec les OSC. Voir [https://publicadministration.un.org/publications/content/PDFs/Compendium of Innovative Practices of Citizen Engagement 2013.pdf](https://publicadministration.un.org/publications/content/PDFs/Compendium%20of%20Innovative%20Practices%20of%20Citizen%20Engagement%202013.pdf).

Mobilisation des citoyens et des OSC

Les répondants nous ont indiqué que leurs bureaux employaient les méthodes ci-dessous pour collaborer avec les citoyens et les OSC. Ces méthodes peuvent avoir plusieurs buts, notamment fournir de l'information, solliciter des commentaires ou des suggestions, recueillir des renseignements plus approfondis et mobiliser activement les OSC dans le cadre d'un audit.

COMBIEN DE BUREAUX D'AUDIT UTILISENT LES MÉTHODES SUIVANTES?

MÉTHODE

 Rappports d'audit faciles à lire, visuellement attrayants et accessibles au public	78 %
 Séances de compte rendu pour les médias, les citoyens et les autres parties prenantes	63 %
 Conférences de presse	57 %
 Section du site Web dédiée aux OSC et aux citoyens	57 %
 Médias sociaux	46 %
 Ligne de signalement et de dénonciation	43 %
 Boîtes de messagerie	43 %
 Page web dédiée aux plaintes des citoyens	41 %
 Sondages	39 %
 Groupes de discussion	33 %
 Inclusion des OSC dans des comités consultatifs d'experts	20 %

% D'UTILISATION

78 %

63 %

57 %

57 %

46 %

43 %

43 %

41 %

39 %

33 %

20 %

Autres méthodes utilisées par les répondants :

- ▶ Applications pour les citoyens
- ▶ Radio et télévision
- ▶ Rencontres avec les OSC
- ▶ Invitations à des réceptions, séminaires ou autres événements
- ▶ Ateliers
- ▶ Vidéos et présentations, adaptées à des groupes spécifiques
- ▶ Séances d'information publiques aux membres élus du conseil local

Autriche

Dans le cadre de sa campagne annuelle « #DitesNous » (#zeigenSieauf) sur les médias sociaux, le bureau d'audit encourage les citoyens à faire part de leurs suggestions au sujet du plan d'audit.

Panama

Le bureau d'audit a lancé une application permettant de recueillir les plaintes des citoyens, dans le cadre d'un programme d'audits sociaux organisé avec une OSC et destiné à superviser la distribution de nourriture et d'aide par le gouvernement pendant la pandémie de COVID-19.

Fournir de la formation

Les bureaux d'audit peuvent également collaborer avec les OSC et sensibiliser le grand public à leur travail en proposant des séances de formation.

31 % des bureaux participants ont organisé des formations à l'intention des citoyens et des OSC et **24 %** envisagent de le faire.



NÉPAL – a dispensé une formation à plus de 250 membres du personnel d'OSC, dont certains ont participé à un audit sur la performance des administrations locales.

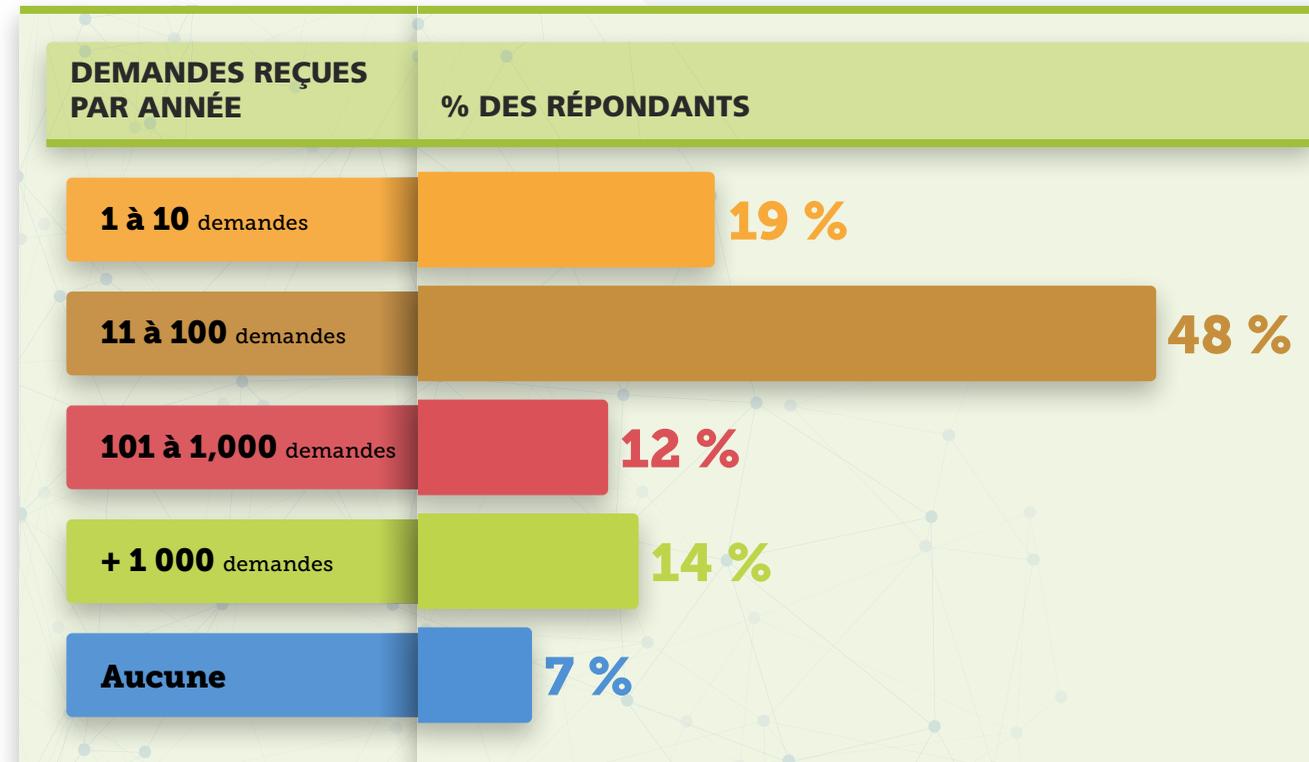


ARGENTINE – a récemment lancé un cours de formation en ligne pour former les OSC sur l'audit, y compris la manière dont le bureau analyse les risques et planifie les audits, et comment lire et interpréter un rapport d'audit.

Par ailleurs, **38 %** des bureaux d'audit mettent des supports pédagogiques à la disposition des écoles et des universités, et plusieurs autres indiquent que des membres de leur équipe dirigeante donnent des conférences dans les universités ou sont invités à présenter des exposés sur leurs rôles.

Répondre aux demandes de renseignements

Nous avons demandé aux répondants à quelle fréquence les OSC et les citoyens contactaient leur bureau et quels étaient leurs processus de réponse. Tandis que certains bureaux suivent de près le nombre de requêtes ou de demandes de renseignements et publient même ce chiffre chaque année parmi leurs indicateurs de rendement, d'autres bureaux nous ont indiqué qu'ils ne tenaient pas de décompte précis. De nombreux répondants ont souligné que leur bureau ne comptabilisaient pas les demandes de renseignements des OSC séparément de celles des citoyens.



96 % des répondants ont déclaré que leur bureau feraient un travail de suivi si une OSC les contactait de manière proactive.

Seuls **4 %** des répondants ont répondu par la négative, affirmant que leurs bureaux ne disposaient pas de mécanisme à cet égard ou n'avaient pas les moyens techniques et financiers nécessaires.



Autriche

Le bureau d'audit dispose d'une équipe chargée de traiter les requêtes des citoyens, afin d'apporter des réponses précises dans un délai de 24 heures.



Manitoba (Canada)

« Nous assurons le suivi de chaque communication adressée spécifiquement à notre bureau. Nous tâchons de parler à tous les groupes et particuliers qui contactent le bureau. Nous n'envoyons pas de lettre type ni de réponse automatique par courriel. »

Faire participer les OSC au processus d'audit

Les OSC peuvent fournir des perspectives, une expertise et un soutien précieux tout au long des différentes phases d'un audit de performance. Nous avons demandé aux répondants si les OSC avaient participé à l'un des audits de leur bureau et, dans l'affirmative, à quelles phases d'audit elles avaient été impliquées. Si près d'un tiers des bureaux des répondants collaborent avec les OSC pour sélectionner des sujets, planifier des audits ou recueillir des éléments probants, ils sont moins nombreux à faire participer les OSC à la diffusion des constatations d'audit ou au suivi de l'application des recommandations d'audit. Or, les OSC peuvent être de puissants alliés dans ces domaines, en sensibilisant le grand public aux audits réalisés et en faisant pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils mettent en œuvre les recommandations formulées.

COMMENT LES BUREAUX D'AUDIT COLLABORENT AVEC LES OSC DANS LE CADRE D'AUDITS



Exemples de collaborations efficaces



BOSNIE – HERZÉGOVINE

Le bureau tient des réunions consultatives annuelles avec les OSC pour présenter son programme d'audit de performance pour l'année. Les OSC sont invitées à contribuer aux thèmes identifiés et à proposer des thèmes pour l'année suivante.



CAMEROUN

Le bureau s'est appuyé sur l'expertise précieuse de l'OSC locale [Forêts et Développement rural](#) lors de l'audit de la gestion des dommages environnementaux et sociaux liés au secteur minier artisanal semi-mécanisé. Lors de la phase de planification, l'équipe d'audit a utilisé les rapports d'étude produits par l'OSC et, lors de la collecte des éléments probants, elle a interrogé le responsable de l'OSC.



GHANA

Les OSC aident à diffuser les constatations d'audit du bureau et à suivre la mise en œuvre des recommandations d'audit. Elles utilisent des tableaux de bord communautaires pour partager les constatations d'audit, organisent des activités de diffusion auprès de membres des conseils locaux et apportent un soutien spécialisé aux conseils locaux en vue de la mise en œuvre des recommandations.

Collaborer avec les OSC dans le cadre des audits sur les objectifs de développement durable

Les audits axés sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont, par nature, propices à la collaboration. En effet, de nombreuses OSC sont manifestement intéressées par de tels sujets d'audit, et elles peuvent être bien placées pour y contribuer compte tenu de leur expertise spécialisée et de leurs liens avec les collectivités locales. Ce constat est clairement illustré dans la série *Collaborer pour le changement* de la FCAR. Nous avons donc demandé aux répondants ce qu'ils pensaient de la valeur de la collaboration avec les OSC dans le cadre de l'audit des ODD.



73 % des répondants ont indiqué que la collaboration avec les OSC pouvait favoriser la planification ou l'exécution d'un audit de performance sur les ODD. Certains ont indiqué que leur bureau avait déjà travaillé avec les OSC dans le cadre d'audits récents sur les ODD et que leur bureau avait jugé cette collaboration utile. Voici quelques exemples :



BOSNIE – HERZÉGOVINE a largement utilisé les rapports, les documents et les analyses des OSC pour définir les enjeux importants dans le cadre de son audit sur l'état de préparation du gouvernement en vue de la mise en œuvre des ODD.



CANADA a travaillé, dans le cadre de ses audits des ODD, avec des OSC comme **Coopération Canada**, une organisation-cadre réunissant plus de 80 OSC actives dans le secteur du développement international et de l'aide humanitaire.



URUGUAY a participé à un audit coordonné sur l'ODD 5 (égalité entre les sexes), avec les autres membres de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS).



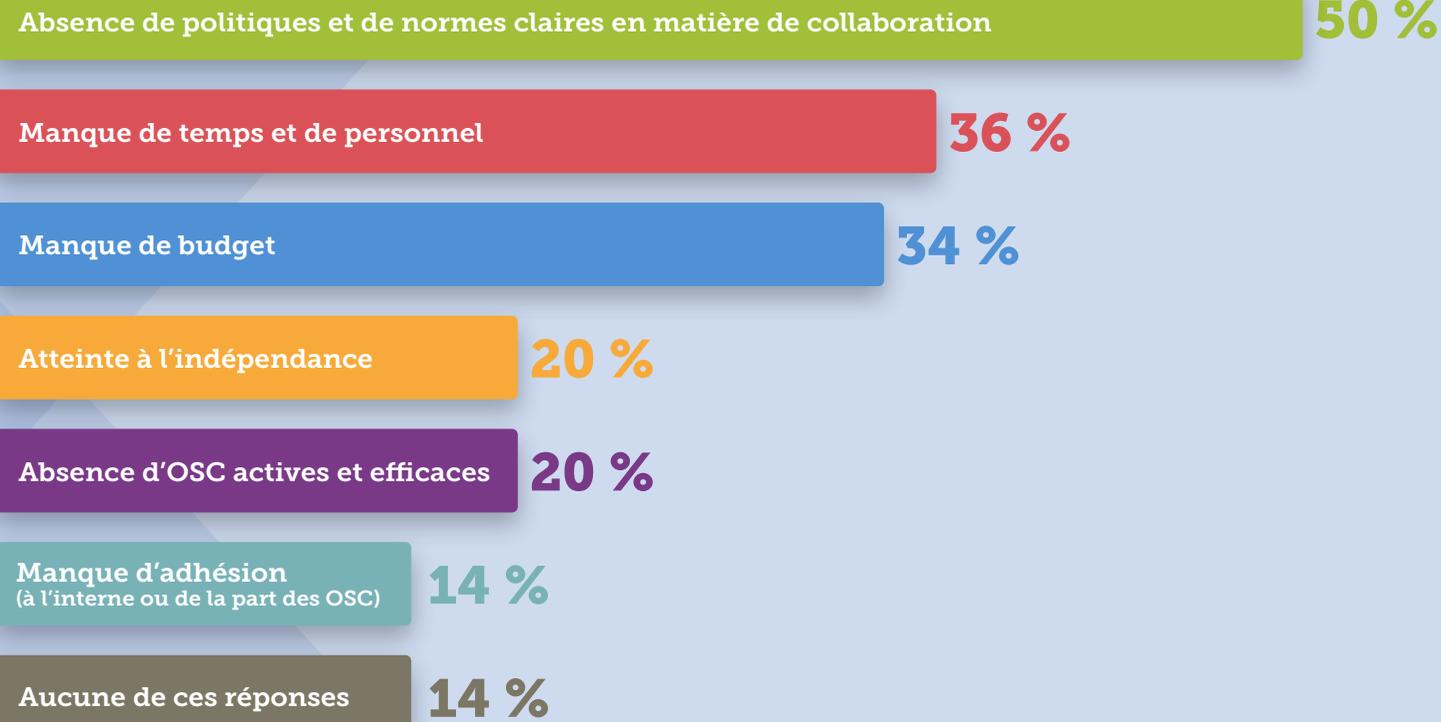
« Notre expérience dans le cadre d'un audit coordonné sur l'ODD 5 [...] démontre que [la participation des OSC] est un outil très utile. »



Obstacles à la collaboration

Les répondants ont expliqué quels étaient, parmi les éléments ci-dessous, les obstacles entravant la collaboration de leur bureau avec les OSC. Les trois principaux obstacles sont liés à des considérations internes, ce qui signifie, heureusement, que les bureaux peuvent décider de traiter ces problèmes. D'après les réponses obtenues, les répondants souhaitent clairement que des politiques ou des normes soient établies pour orienter le processus de collaboration. Bien qu'il n'y ait aucune norme internationale approuvée sur la participation de la société civile, chaque pays et région élabore ses propres lignes directrices. Ainsi, en Amérique latine, la [commission de participation des citoyens](#) de l'OLACEFS promeut un ensemble de méthodes pour favoriser la participation des citoyens, met au point des programmes et des ressources de formation, et encourage l'échange d'expériences entre les bureaux d'audit.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS SOULEVÉES



Protection de l'indépendance



Préserver l'indépendance – réelle ou perçue – du bureau d'audit revêt une grande importance pour tous les auditeurs. Bien qu'il s'agisse d'une question à prendre systématiquement en compte, les répondants estiment en grande majorité que la collaboration avec les OSC ne présente pas de risque grave pour l'indépendance de leurs bureaux. Afin de collaborer avec les OSC ou d'autres parties prenantes externes, les bureaux ont instauré les mesures suivantes pour atténuer les risques :

- ▶ Définir clairement les rôles et les responsabilités – le bureau d'audit mène le processus de collaboration et peut, au besoin, mettre fin à la relation.
- ▶ Solliciter et prendre en compte une variété de points de vue et d'opinions.
- ▶ Adopter en interne un code d'éthique et de conduite professionnelle qui aborde la question de la collaboration avec les parties prenantes externes.
- ▶ Établir un cadre d'action qui oriente le processus de collaboration de manière transparente.

78 % des répondants n'estiment pas que collaborer avec les OSC pourrait nuire à leur indépendance.

« L'indépendance n'est pas synonyme d'isolement total. »
[Ville d'Ottawa](#) (Canada)

Préparatifs et stratégies des bureaux d'audit

Il peut être utile d'effectuer, en amont, une cartographie des parties prenantes et une évaluation de l'état de préparation en vue d'élaborer des stratégies formelles de collaboration et de communication avec les OSC. Nous avons demandé aux répondants si leur bureau avait pris ces mesures et s'ils avaient mis en place des stratégies de collaboration ou de communication.

En quoi consiste la cartographie des parties prenantes?



La cartographie des parties prenantes est une méthode qui consiste, pour un bureau, à identifier, analyser et hiérarchiser ses parties prenantes, généralement en les classant selon différents niveaux de collaboration en fonction de leur intérêt et de leur influence, comme indiqué dans l'exemple ci-dessous³.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

57 % des bureaux interrogés ont formellement identifié les OSC dans le cadre de leur cartographie des parties prenantes et **17 %** envisagent de le faire.

POUVOIR DES PARTIES PRENANTES
D'INFLUER SUR LES ACTIVITÉS/
DÉCISIONS DU BUREAU D'AUDIT

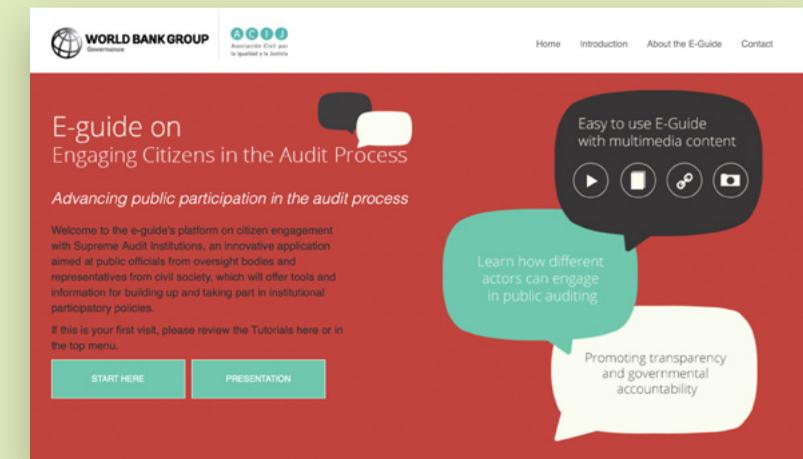
<p>IMPLIQUER</p> <p>Veiller à ce que les préoccupations et les opinions des parties prenantes soient prises en compte dans les rapports d'audit et formuler des commentaires sur l'intégration de leur contribution</p>	<p>COLLABORER</p> <p>Collaborer avec les parties prenantes pour prendre des décisions et trouver des solutions (par exemple, faire participer les OSC à une équipe d'audit)</p>
<p>INFORMER</p> <p>Fournir des renseignements équilibrés et objectifs aux parties prenantes sur les sujets et les résultats de l'audit</p>	<p>CONSULTER</p> <p>Obtenir l'avis des parties prenantes sur les sujets d'audit potentiels et leurs commentaires sur les questions soulevées lors des audits</p>

INTÉRÊT À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS DU BUREAU D'AUDIT

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION

39 % des bureaux interrogés ont mené une évaluation de l'état de préparation en vue d'une collaboration avec les OSC et **24 %** envisagent de le faire.

La Banque mondiale propose un [outil complet et gratuit d'évaluation de l'état de préparation](#), conçu pour aider les bureaux d'audit à déterminer sur quels aspects se concentrer au moment de concevoir un plan ou une politique de participation des citoyens.

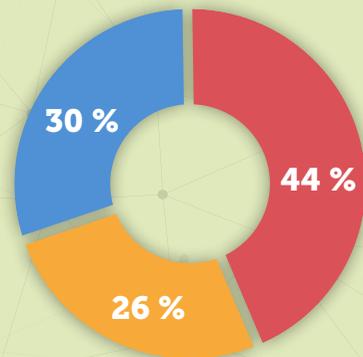


3. Adaptation à partir de la Figure 13 des *Lignes directrices sur la collaboration des institutions supérieures de contrôle avec les parties prenantes*, Initiatives de développement de l'INTOSAI (Date indéterminé) (<https://www.idi.no/elibrary/well-governed-sais/sais-engaging-with-stakeholders/697-idi-sais-engaging-with-stakeholders-guide/file>) et de la publication d'Eve-Marie Asari, « Informer – consulter- impliquer- collaborer- responsabiliser » Revue internationale de la vérification publique, hiver 2019 (<http://intosajournal.org/inform-consult-involve-collaborate-empower>).

STRATÉGIES DE COLLABORATION ET DE COMMUNICATION

70 % des bureaux d'audit sondés ont mis en place une stratégie de collaboration et/ou de communication avec les OSC, qu'elle soit formelle ou non. Plusieurs autres répondants ont indiqué que leur bureau était en train d'élaborer des stratégies ayant trait à la collaboration avec les OSC.

LE BUREAU D'AUDIT A-T-IL ÉTABLI UNE STRATÉGIE DE COLLABORATION ET/OU DE COMMUNICATION AVEC LES OSC?



- Stratégie formelle
- Stratégie informelle
- Aucune stratégie



KENYA a établi un cadre de participation des citoyens avec le concours de la Banque mondiale. Ce cadre est l'un des principaux documents stratégiques qui guident le processus de mobilisation du bureau. Il a été mis au point en consultation et en collaboration avec le bureau d'audit, des OSC, des organismes communautaires, des organisations confessionnelles, des partenaires de développement, des représentants du gouvernement, des citoyens, des spécialistes et des consultants.



COLOMBIE dispose d'une stratégie de communication formelle à l'égard de la société civile, dans le but de promouvoir et d'établir des espaces et des mécanismes destinés à faciliter la participation des citoyens au processus de responsabilisation. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des lignes directrices de la stratégie du pays pour un gouvernement en ligne, laquelle reconnaît l'importance des technologies de l'information pour ce qui est de faciliter les relations entre l'État et les citoyens et, en particulier, la participation des citoyens aux processus d'élaboration et de suivi des réglementations, des politiques, des plans et des programmes.



ALBERTA (CANADA) finalise une stratégie basée sur ses pratiques actuelles et alignée sur sa cartographie des parties prenantes. Il s'engage actuellement dans la troisième année de son plan quinquennal destiné à renforcer la collaboration avec les parties prenantes :

- ▶ **La première et la deuxième années** étaient consacrées à l'amélioration des moyens de communication.
- ▶ **La troisième année**, en cours, est axée sur la cartographie des parties prenantes et la formalisation d'une stratégie alignée sur un plan de communication officiel.

En parallèle, le bureau a établi des mesures et des indicateurs de rendement pour assurer un suivi formel des activités de collaboration.

Prochaines étapes et ressources supplémentaires

Les bonnes pratiques mises en avant par les répondants illustrent les nombreux avantages de la collaboration entre les OSC et les bureaux d'audit. Nous espérons que cette publication et la série *Collaborer pour le changement* inciteront les bureaux d'audit à accroître leurs interactions avec les OSC. Si votre bureau souhaite se lancer, voici quelques-unes des prochaines étapes à suivre :



1. ESSAYEZ

les nouvelles pratiques et approches figurant dans ce rapport qui pourraient aider votre bureau d'audit à accroître sa collaboration avec les OSC.



2. DÉCOUVREZ

d'autres conseils, bonnes pratiques et outils en consultant les ressources supplémentaires énumérées ci-dessous.



3. FAITES PASSER LE MESSAGE

et informez les OSC de votre pays ou région de l'utilité de la collaboration avec les bureaux d'audit.

La FCAR propose une trousse de communication, qui comprend une courte **vidéo**, que les bureaux d'audit peuvent utiliser pour promouvoir la collaboration avec les OSC et inciter les OSC à consulter les ressources de la série *Collaborer pour le changement*. Elle se retrouve [ici](#).

Ressources supplémentaires



Autres ressources de la FCAR

- Série [Collaborer pour le changement](#) :



[Comprendre l'audit de performance](#)



[Outils de collaboration](#)

- Regards sur la recherche : [La participation des citoyennes et citoyens aux audits de performance](#)



Bonnes pratiques

- Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, [Citizen Engagement Practices by Supreme Audit Institutions: Compendium of Innovative Practices of Citizen Engagement by Supreme Audit Institutions for Public Accountability](#)
- Plateforme pour des institutions efficaces, [Supreme Audit Institutions and Stakeholder Engagement Practices: A Stocktaking Report](#)



Orientations

- Initiative de développement de l'INTOSAI, [Guidance on Supreme Audit Institutions' Engagement with Stakeholders](#)
- Banque mondiale, [E-guide on Engaging Citizens in the Audit Process](#)



Voici quelques bonnes pratiques adoptées dans d'autres bureaux d'audit :

- [Audit participatif des citoyens des Philippines](#)
- [Programme FraudNet des États-Unis](#)
- [Système de demande d'audit des citoyens de la République de Corée](#)

Remerciements

Nous remercions les 46 bureaux d'audit qui ont généreusement accepté de nous faire part de leurs expériences et de leurs commentaires en participant à notre sondage. Les réponses que nous avons obtenues nous ont permis de réaliser cette publication et d'enrichir notre série *Collaborer pour le changement* pour les OSC.

Nous tenons également à remercier les nombreux organismes et particuliers qui ont apporté leur contribution et leur aide à la série *Collaborer pour le changement*. Nous saluons notamment Women Deliver, Coopération Canada, l'International Budget Partnership, l'Initiative de développement de l'INTOSAI, le Bureau du vérificateur général de l'Alberta, le Bureau du contrôleur général du Chili, l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que les diplômés du programme de bourses internationales de la FCAR qui ont prêté leur concours dans le cadre du sondage.

Chargée de projet

- ▶ Marie-Hélène Bérubé, agente de programme, Égalité des genres et éthique, Programmes internationaux, FCAR

Auteure

- ▶ Kate Gertz, agente de communication et des rapports, Programmes internationaux, FCAR

Conception et analyse du sondage

- ▶ Marie-Hélène Bérubé, agente de programme, Égalité des genres et éthique, Programmes internationaux, FCAR
- ▶ Sherazade Shafiq, directrice des programmes internationaux, FCAR

Communications et conception Web

- ▶ Lynne Casiple, informaticienne et webmestre, FCAR
- ▶ Véronique Coch, directrice des communications et des relations avec les parties prenantes, FCAR

Production

- ▶ Cyan Solutions (conception graphique)
- ▶ Laurel Hyatt, réviseuse, Byword Communications
- ▶ Francine Watkins Translation Services Inc.



À propos de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation

Organisme canadien à but non lucratif, la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation se consacre à la promotion et au renforcement de l'audit de performance, de la surveillance et de la reddition de comptes dans le secteur public, tant au Canada qu'à l'étranger, grâce à des activités de recherche, d'éducation et de partage des connaissances.

www.caaf-fcar.ca/fr

Si vous avez des commentaires ou des questions, vous pouvez communiquer avec Marie-Hélène Bérubé, chargée de projet, à l'adresse mhberube@caaf-fcar.ca.

© 2021 Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation

Tous droits réservés. Toute reproduction du présent ouvrage, ou de ses produits d'accompagnement, en totalité ou en partie, par quelque procédé que ce soit, électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Publié par:

Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation
100-1505 avenue Laperriere
Ottawa (Ontario) K1Z 7T1, Canada
Tél : 613-241-6713
info@caaf-fcar.ca
www.caaf-fcar.ca/fr

ISBN : 978-1-990150-11-1

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre :
How Audit Offices Collaborate with Civil Society :
Highlights from our international survey



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION